

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2010

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : Mr ALLAFRANCHINO Pierre, Melle CHASTAGNARET Stéphanie, Mr DORNE François, Mr GUEZE Daniel, Mme Malosse Brigitte, Mme ROSTAIND Françoise,

Absente (excusée) : Mme LAUTROU Lucile

Absents : Mr BOIS Bernard, Mme MACHISSOT Ginette, Mr VACHER Régis

Secrétaire de séance : Mme DORNE François

CONVENTION DENEIGEMENT

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la convention prise avec Mr BOIS Anthony concernant le déneigement de la voirie communale qu'il convient de renouveler Il propose le renouvellement de cette convention au même conditions en terme tarifaire et en terme de déneigement de certaines parties privées par convention avec les propriétaires.

Adopté à l'unanimité

COLIS DE NOEL 2010

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le CCAS est supprimé depuis janvier 2010 mais lors de la réunion, les mêmes membres de l'ex CCAS ont été convoqués. C'est pourquoi, le conseil décide de donner un nom à cette commission : Commission d'Action Sociale.

Monsieur le Maire énonce la liste des personnes bénéficiaires (personnes de plus de 70 ans) :

- 12 personnes seules sont concernées (BREYTON Claude, CACHARD Maria, CHAUCHE Marcel, CHUCTZER Charles, COURTIAL Alice, COURTIAL Henri, DE CAMBIAIRE Emile, DORNE Renée, PASTRE Paul, PEYRAT Marinette, PUVIS DE CHAVANNE Pierre, WALTZ Guy)
- 3 membres du personnel de la Mairie
- 7 couples (Mr et Mme BOETTI, Mr et Mme CACHARD, Mr et Mme DORNE, Mr et Mme FOMBARLET, Mr et Mme HUGRON, Mr et Mme MARIAC, Mr et Mme VIOUJAS)
- 1 personne en résidence (Mme DORNE Lina)

A l'unanimité des membres présents, l'offre des ducs de Gascogne agrémenté de produits de l'ADAPEI est choisie.

Les colis des personnes seules seront d'un montant de 38,90 € avec des mandarines et pour les personnes en couple, ce sera un colis de 47,90 € avec mandarines.

Pour Mme DORNE Lina, il a été décidé de se mettre avec la commune de Vernoux afin d'offrir le même colis aux personnes en résidence.

Il sera également joint dans les colis de Noël, une carte de vœux ayant pour texte : « Avec les meilleurs vœux du Conseil Municipal ».

ABATTAGE BOIS PAR MR CADET QUENTIN

Suite au courrier reçu de Quentin CADET, il a été décidé lors du conseil municipal du 7 octobre 2010 autorise Quentin CADET à utiliser ce bois mais à condition qu'il reste pour l'usage exclusif de la famille CADET dans le cadre de l'accord passé avec son père

VENTE MME GABET

L'acte de vente de Mme GABET a été signé le 2 novembre 2010 devant Maître COUSSEAU-COLLOMP.

TRANSFERT COMPETENCE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Mr le Maire expose : dans le cadre de l'étude préalable relative à la mise en place du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), menée par le syndicat Eyrieux-Clair, une majorité de ses collectivités adhérentes a souhaité lui transférer la compétence Assainissement Non Collectif.

En date du 7 juin 2010, le comité syndical du Syndicat Eyrieux-Clair a approuvé la prise de compétence de base assainissement non collectif en tant que compétence optionnelle et les modifications statutaires en découlant ont été validées par arrêté préfectoral rendu le 30 septembre 2010.

Monsieur le Maire demande en conséquence au Conseil Municipal son approbation quant au transfert de la compétence assainissement non collectif au syndicat Eyrieux-Clair en vertu de l'article L5211.17 du CGCT.

Après de l'exposé de Monsieur le Maire,
Le conseil municipal, décide à l'unanimité de transférer la compétence de base assainissement non collectif au Syndicat Eyrieux-Clair en vertu de l'article L5211.17 du CGCT.

AIRE DE JEUX

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal que la commande des jeux est partie. La livraison est prévue le 13 décembre 2010 et l'installation de ces jeux durant toute la semaine avec le Tremplin.

ADHESION COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BOUTIERES, DU PAYS DU CHEYLARD, DU HAUT VIVARAIS ET DE LA COMMUNE DE GILHAC ET BRUZAC AU SYNDICAT EYRIEUX CLAIR

Lecture du courrier du Syndicat Eyrieux-Clair datant du 29 octobre 2010 demandant au conseil municipal de Châteauneuf de délibérer sur l'adhésion des communautés de communes des Boutières, du pays du Cheylard et du Haut Vivarais ainsi que pour la commune de Gilhac et Bruzac.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte l'adhésion des communautés de communes des Boutières, du Pays du Cheylard, du Haut Vivarais et de la commune de Gilhac et Bruzac.

COMPTE RENDU REUNION ATTRIBUTION LOGEMENT LES PESSOUS

Les modalités d'attribution seront précisés au prochain conseil

QUESTIONS DIVERSES

- Demander devis auprès de l'entreprise MACHISSOT pour possibilité nouveau columbarium
- renseignement pour le sel de déneigement auprès de Gamm Vert et de la Gravière (Lamastre)
Voir la quantité qu'il reste avec Jean-Luc avant de commander
- réhabilitation de la salle NODON : les appels d'offres sont partis. Les travaux devraient commencer début 2011 pour être en service fin 2011.
- Mr le Maire fait lecture du courrier reçu de Mme CHABRIER qui souhaite utiliser une salle à Châteauneuf pour donner des cours de yoga comme il n'y a pas possibilité avec le gymnase pour les heures qu'elles souhaitent. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de lui prêter la salle rez de jardin jusqu'en septembre 2011 afin que par la suite, elle puisse s'intégrer aux horaires du gymnase.
- Réponse à la demande de Mme ROSTAIND concernant les locations de salles en 2010 par rapport à 2009. En 2009, le montant total de location de salle s'élève à 3030 € et en 2010 à 790 €.
- Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'il a contacté Mr PLANTIER afin d'effectuer un nettoyage des salles. Le ménage du secrétariat sera mensuel et ménage trimestriel pour les salles.
- Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal du courrier de remerciement de Castelvive pour l'exposition.
- Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de l'inauguration du multi-accueil le samedi 27 novembre. Portes ouvertes à partir de 14h30.
- Mr DORNE fait part aux membres du conseil des remerciements de deux habitants du village concernant les travaux qui ont été faits au cimetière.
- Commande de calendriers avec les vœux de fin d'année auprès des Arts Graphiques.
- Rappel de la cérémonie du 11 novembre 2010 à 10h30 à Châteauneuf avec dépôt de gerbe.

La séance est levée à 22h20.

Le prochain conseil municipal aura lieu le Mardi 7 décembre 2010 à 20h30 à la Mairie de CHATEAUNEUF DE VERNOUX.